**VILLE DE SAINT-PASCAL**

# AVIS PUBLIC

## RÈGLEMENT NUMÉRO 416-2025

## AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2025, le Règlement numéro 416-2025 créant la commission des finances de la Ville de Saint-Pascal.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière, sur rendez-vous, durant les heures normales d'ouverture et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

Fait à Saint-Pascal, ce 8e jour de juillet 2025.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans l'édition de la semaine du 14 juillet 2025 du journal Le Placoteux et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 14 juillet 2025.

Signé à Saint-Pascal, ce 14e jour de juillet 2025.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA